

Letter of Agreement

IVAO – Spain & France Divisions



Indicatif : **LOA-LECM-LFBB_FR**

Date : **02 Juin 2021**

Version : **v2**

Validité : **permanente**

Rédacteurs : ES-AOC, ES-AOAC, FR-AOC, FR-AOAC,
LECM-CH, LFBB-CH, LFBB-ACH

Contact : es-atcops@ivao.aero

fr-atcops@ivao.aero

Objet : LoA entre la FIR de Madrid (LECM) et la FIR de Bordeaux (LFBB)

1. Préambule

Cette lettre d'agrément (LoA, *Letter of Agreement*) a pour but de définir les positions de contrôle et les procédures de coordination à appliquer entre la **FIR de Madrid** et la **FIR de Bordeaux** dans le cadre des ATS (*Air Traffic Services*) fournis aux trafics opérant en règle de vol IFR ou VFR.

Le contenu a été approuvé par les Chefs de FIR et des Départements ATC Operations concernés et s'impose à tous les membres d'IVAO fournissant des ATS via une position ATC active et concernée par cette LoA.

2. Procédures générales

Le trafic en séquence doit être transféré avec une **séparation minimale de 10 NM**. Cette séparation doit être **constante** (trafics restreints à la même vitesse) ou **croissante** (trafic précédent avec vitesse supérieure au suivant). La coordination des clairances de vitesse doit s'effectuer par la **mise à jour des étiquettes** et ne nécessite ni l'approbation, ni l'accusé de réception du contrôleur qui reçoit le transfert.

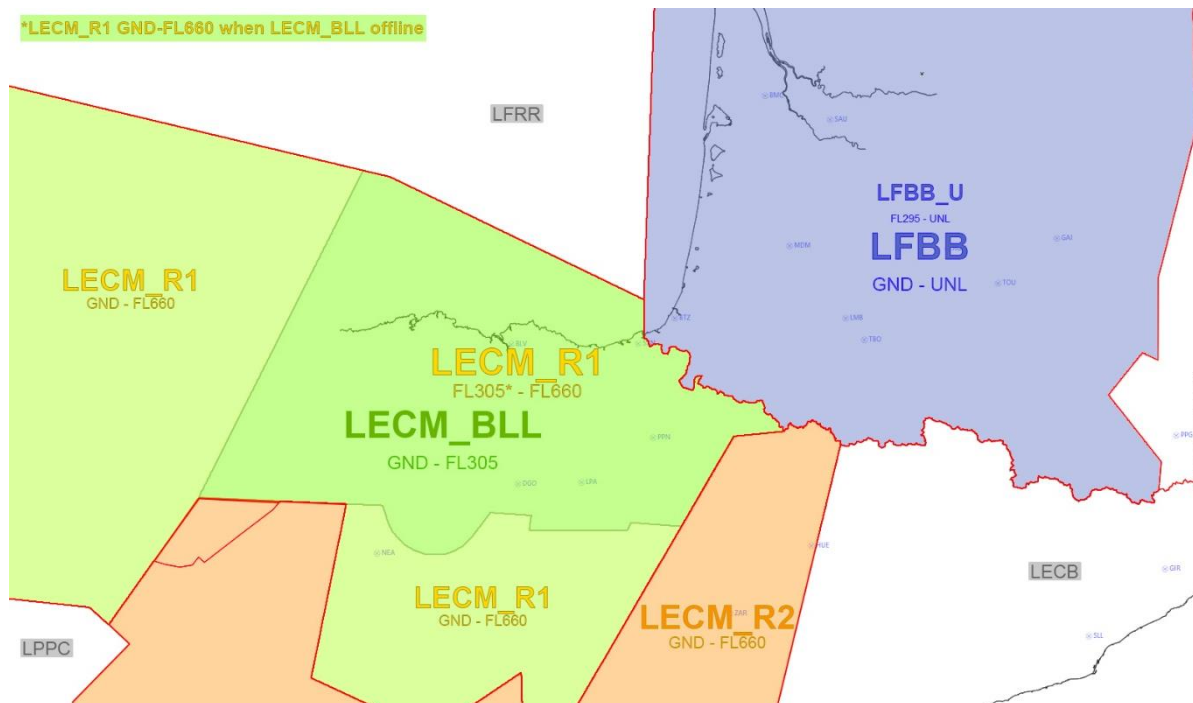
Le **transfert** en montée/descente doit être **effectué au plus tôt** et, dans la mesure du possible, **3000 ft maximum avant que le niveau de vol autorisé ne soit atteint** et, si le point de transfert n'est pas défini par cette LoA, **dix (10) nautiques avant les limites de l'espace aérien**.

Lorsque le **trafic est transféré**, il doit être **séparé et libre de tout conflit**. En l'absence de clairance modifiant la route, l'altitude ou la vitesse des trafics, **l'ATC transférant reste responsable de la séparation** entre ces trafics.

3. Les positions de contrôle

L'unité ATC en charge des espaces nord-est des FIR et UIR gérés par l'ACC de Madrid est **Madrid Control** et comporte trois secteurs primaires : LECM_R1_CTR, LECM_R2_CTR et LECM_BLL_CTR. Les limites latérales et verticales de l'espace sous la responsabilité de la position CTR sont indiquées dans la figure et le tableau ci-dessous.

L'unité ATC en charge des espaces FIR et UIR gérés par l'ACC de Bordeaux est **Bordeaux Control** et comporte un seul secteur primaire (LFBB_CTR). Ce secteur peut être dégroupé en deux sous-secteurs (LFBB_CTR et LFBB_U_CTR). Les limites latérales et verticales de l'espace sous la responsabilité de la position CTR sont indiquées dans la figure et le tableau ci-dessous.

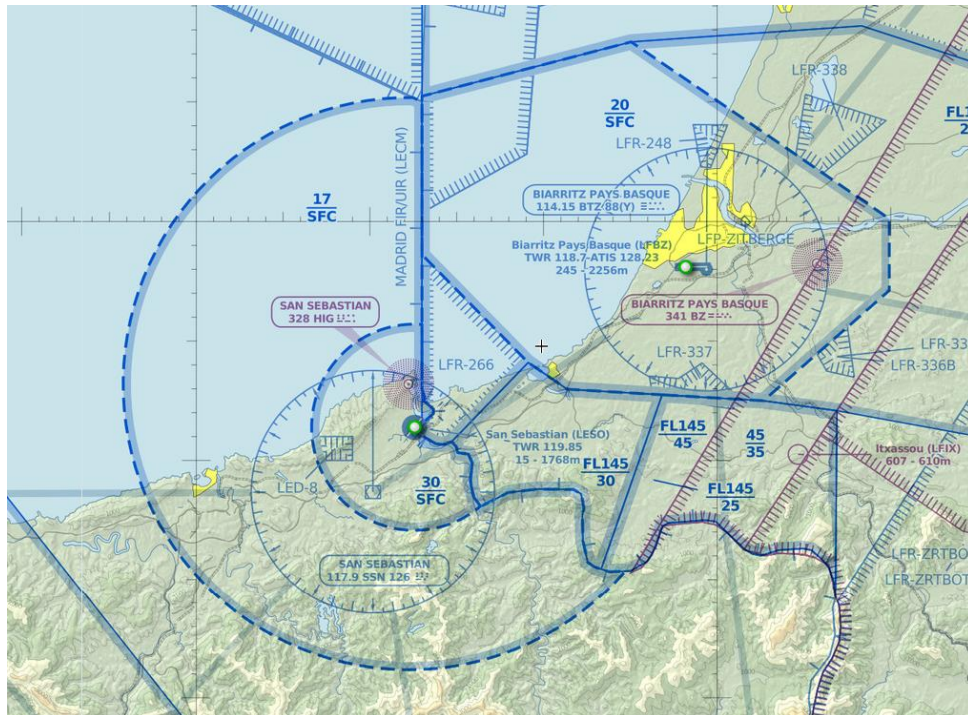


Les fréquences associées aux positions CTR concernées par la présente LOA sont indiquées ci-dessous.

ATC Position	Callsign	Fréquence	Remarques
Secteurs Primaires			
Madrid Control (Cantábrico)	LECM_R1_CTR	135.700	SFC-FL660 ; FL305-FL660 au-dessus de LECM_BLL si actif
Madrid Control (Interior)	LECM_R2_CTR	133.755	SFC-FL660
Madrid Radar (Bilbao Lower sector)	LECM_BLL_CTR	118.275	SFC-FL305
Secteur Primaire			
Bordeaux Control	LFBB_CTR	125.105	SFC-UNL ; SFC-FL295 si LFBB_U_CTR est actif
Secteurs Secondaires			
Bordeaux Control (Upper)	LFBB_U_CTR	127.675	FL295-UNL

4. Les délégations d'espace

L'espace aérien correspondant à la zone réglementée LF-R-266 (SFC - 2000 ft AMSL) est une aire conflictuelle entre la CTR de LESO (SFC - 1700 ft) et la TMA de LFBZ (1500 ft ASFC/2000 ft AMSL - FL145). Il s'agit de "l'espace aérien à usage spécial" de San Sebastian dans le territoire français où les opérations sont déléguées à LESO_TWR.



LFR-266 : Espace aérien à usage spécial délégué à LESO

Lorsque LFBZ_APP (et/ou LFBB_CTR) est actif, **les services ATC d'approche sont fournis par LFBZ_APP pour les départs LESO vers BTZ et les arrivées de OSGOT ou BTZ (VOR APP RWY22).**

Lorsque LECM_BLL_CTR (ou LECM_R1_CTR) est actif et LFBZ_APP et LFBB_CTR sont inactives, les services ATC d'approche sont fournis par LECM_BLL_CTR, aussi bien pour les départs que pour les arrivées LESO.

Dans tous les cas, **LFBZ_APP (et/ou LFBB_CTR) ne doit jamais fournir les services ATC d'aérodrome (tour et sol) de LESO.**

Tous les trafics VFR qui pénètrent la zone LF-R-266 seront transférés stables à 1000 ft AMSL.

Compte tenu de la délégation de cet espace aérien, chaque départ (RWY04) et arrivée (RWY22) à LESO doit faire l'objet d'une coordination entre les unités ATC adjacentes.

5. Les procédures de coordination

Les procédures de coordination entre les positions ATC de la FIR de Madrid et celles de la FIR de Bordeaux sont définies comme suit. Elles constituent un cadre général qui n'épuise ni ne remplace la coordination entre ATC. Toute procédure de coordination ne figurant pas dans cette LoA est à établir au cas par cas.

5.1 La coordination en route

Les procédures de coordination en route entre l'ACC de Madrid et l'ACC de Bordeaux sont définies comme suit.

Les routes en espaces supérieurs commencent au FL195 dans l'espace aérien de Bordeaux. Madrid doit donc faire attention de claired tous les trafics sortant au FL200 ou plus avant le transfert vers Bordeaux.

Route	Point de transfert	DCT limite	Restrictions
LECM → LFBB			
R10	Frontière FIR	BTZ	-
R299			-
UL176	Frontière FIR	LUSEM	-
UN858		ABRIX	-
UN871		TOPTU	-
UT429			-
UP181		BTZ	-
LFBB → LECM			
R10	Frontière FIR	SSN	-
R299		BEGUY	-
UN10	Frontière FIR	PPN	-
UN857			-
UL866			-
UN976			-
UN995			-
UM299			-
UN869		TIVLI	-
UP181		SSN	-

5.2 La coordination des départs et arrivées

Les procédures de coordination pour la gestion des départs et arrivées sont définies comme suit. Il est rappelé que lorsqu'une des positions indiquées ci-dessous est inactive, elle doit être remplacée par l'unité ATC active supérieure (par exemple, si LESO_TWR est inactive, la procédure de coordination s'applique à LECM_BLL_CTR). De plus, lorsque la position LECM_BLL_CTR est consolidée en LECM_R1_CTR, les mêmes procédures de coordination s'appliquent à LECM_R1_CTR.

Madrid vers Bordeaux

Aéroport	SID/STAR	Procédures de coordination	Remarques
Départs (LECM → LFBB)			
LEBB	SSN	LECM_BLL_CTR → LFBB_CTR (DCT SSN FL150 min)	-
LEPP	GOMSO	Si FL<145: LECM_BLL_CTR → LFBZ_APP (DCT GOMSO) Si FL>145: LECM_BLL_CTR → LFBB_CTR (DCT GOMSO)	-
LESO	BTZ	LESO_TWR → LFBZ_APP (passant 2000 ft)	Voir section 4 pour les détails de la délégation d'espace et procédures de coordination spécifique
	BLV CEGAM PPN	Seulement pour RWY 04 LESO_TWR → LFBZ_APP (passant 2000 ft) LFBZ_APP → LECM_BLL_CTR (quittant la TMA)	
	Arrivées (LECM → LFBB)		
LFBO	TOPTU	LECM_BLL_CTR → LFBB_CTR (DCT TOPTU FL280)	-
LFBP LFBT	BTZ	LECM_BLL_CTR → LFBB_CTR (DCT BTZ FL180)	-
LFBZ	DONOS	LECM_BLL_CTR → LFBZ_APP (DCT GOMSO FL150)	-

Bordeaux vers Madrid

Aéroport	SID/STAR	Procédures de coordination	Remarques
Départs (LFBB → LECM)			
LFBO	TIVLI LATEK	LFBB_CTR → LECM_BLL_CTR/LECM_R1_CTR (DCT LATEK) LFBB_CTR → LECM_R2_CTR (DCT TIVLI)	-
LFBZ	DONOS SSN	LFBZ_APP → LECM_BLL_CTR (DCT DONOS/SSN FL140)	-
Arrivées (LFBB → LECM)			
LEBB	CEGAM	LFBB_CTR → LECM_BLL_CTR	FL230 à la Frontière FIR via BTZ FL270 à la Frontière FIR via PPN
LEPP	-	LFBB_CTR → LECM_BLL_CTR (DCT PPN FL110)	-
LESO	VOR 22	LFBZ_APP délivre la clearance d'approche ¹ en descente vers 3000 ft et transfère à LESO_TWR passant 2000 ft	Voir section 4 pour les détails de la délégation d'espace et procédures de coordination spécifique

¹ La carte de l'approche VOR 22 est disponible [ici](#).